

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 JANVIER 2004**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 19 heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, CARON Freddy, VINCENT Patricia, FELLER Marie-Françoise, DUFETELLE Benoît,

M. VORBECK Jean-Paul a donné procuration à M. OBRY Eric,  
M. BUTTIN René a donné procuration à Mme FLINTHAM-WALLET,  
formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : M. BOHEC Hervé, Mme DERAMBURE Nathalie,  
M. OBRY Eric a été élu Secrétaire de séance

-----

**Présentation du Projet Mairie par Monsieur COUROUBLE, Architecte**

Monsieur COUROUBLE présente l'avant projet du plan de réhabilitation de l'ancienne Salle des Fêtes et de l'adjonction d'une aile abritant les services administratifs (documents affichés en mairie).

Monsieur COUROUBLE précise qu'une étude des sols devra être réalisée.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal souhaite apporter quelques aménagements mineurs au projet.

Monsieur COUROUBLE présentera donc un dossier en vue des différentes demandes de subvention avant le 15 février 2004.

**Etude du Cahier des Charges du Lotissement de la Rue du Pont**

Le Maire donne lecture du projet de règlement du Lotissement de la rue du Pont. Après modification de quelques articles, approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal, le Cabinet POIGNON pourra continuer les formalités nécessaires à l'obtention du Certificat d'Urbanisme.

**Convention pour la mission d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire**

Le Maire donne lecture de la convention entre l'Etat (représenté par la D.D.E.) et notre commune, en ce qui concerne les missions définies par ladite Convention, notamment en matière de voirie, sécurité routière, aménagement et habitat, moyennant une cotisation de 0.34 €/habitant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Dissolution du Comité de Jumelage**

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2003, il a été prononcé la dissolution du Comité de Jumelage.

Le solde positif, soit 2 231.32 €, a été reversé à la commune et sera destiné à la prise en charge d'un voyage en Angleterre pour les enfants de la commune.

### **Don de Mobilier et Objets**

Le Maire informe le Conseil que la Communauté des Sœurs de la Charité d'Angers a fait don à la commune de :

- bancs, chasublier de sacristie, prie-Dieu, fauteuils de Chœur, porte-cierge et goupillon.

-----

Le Maire donne lecture des différentes cartes de remerciements et de vœux qui ont été adressées au Conseil Municipal, suite au colis des aînés.

-----

Monsieur CARON informe le Conseil qu'un habitant lui a demandé à qui il fallait s'adresser pour « faire du bois » dans le marais communal. Il lui est répondu qu'il faut s'adresser au Maire.

-----

Monsieur HUYON fait part de demandes en ce qui concerne l'abaissement de l'âge permettant de bénéficier du colis des aînés. Les Conseillers qui avaient rencontré les aînés pour la remise des colis de Noël avaient évoqué également cette possibilité. La question sera revue en fin d'année.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

Le Maire,